Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Compte de gestion annuel

Par sev0873

Bonjour,
j'effectue mon 1er compte de gestion annuel concernant la tutelle de mon frère.
Quelle date est retenue pour l'établir; la date de nomination qui est pour moi le 14 février 2022 où la date du jugement qui est pour moi le 07 juillet 2022 ?

Merci par avance de vos réponses.

Par TUT03

Bonjour

je ne comprends pas cet écart de date, a priori c'est la date de la désignation mais un tel écart de date est curieux

j'aurais tendance à prendre la date de la désignation

Par sev0873

La date de désignation est le jour où j'ai déposé le dossier au tribunal judiciaire (février) et le jugement s'est fait en juillet

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Le jugement devrait indiquer la date d'effet : est-elle rétro-active ou pas ?

Par TUT03

non la date où vous avez déposez le dossier s'appelle la date de la requête

il faut lire l'ordonnance du juge qui écrit quelque part "par ses motifs.... désigne Madame X et fixe la mesure à compter du..... pour une durée de ..... mois

---
Par sev0873

Bonsoir,
merci à tous pour vos réponses. En effet, c'est la date du jugement qu'il faut prendre en compte pour établir le premier compte de gestion.